



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

La FQMHR se dote de six agents de surveillance de sentiers

Montréal, le 9 juillet 2008 - La Fédération Québécoise des Motos Hors Route (FQMHR) va de l'avant en posant des gestes concrets pour encourager la pratique sécuritaire de la moto hors route dans les sentiers fédérés. Ainsi, à compter d'aujourd'hui la FQMHR peut compter sur la participation active de ses six agents fédérés, qui ont été formés et assermentés le 22 juin dernier à Trois-Rivières. De cette façon, l'organisme met en place tous les éléments qui favoriseront une pratique respectueuse de l'activité qu'elle représente.

La formation des nouveaux agents fédérés FQMHR a été dispensée par les instructeurs de la Fédération Québécoise des Clubs Quads (FCCQ). Cette collaboration entre la FCCQ et la FQMHR permettra d'effectuer un travail efficace et consistant auprès du public et de sensibiliser davantage les utilisateurs en prônant une seule et unique façon d'agir.

Avec l'entrée en fonction des six agents fédérés FQMHR, qui sillonneront les différents sentiers à travers le Québec, les motocyclistes de plusieurs régions pourront concrètement être mieux sensibilisés aux règles garantant d'une pratique adéquate et sécuritaire de leur loisir favori! Cette démarche, mise de l'avant par la FQMHR, vise aussi à sensibiliser les utilisateurs de moto hors route au respect des lois, des normes sonores, de l'environnement ainsi qu'au port de l'équipement de protection obligatoire.

La FQMHR rappelle aux adeptes de moto hors route de demeurer en tout temps à l'intérieur des sentiers balisés. De plus, notez que la Loi sur les véhicules hors route s'applique à tout motocycliste qui circule à l'intérieur des sentiers. La Fédération est confiante que l'entrée en fonction des agents fédérés FQMHR sera bénéfique pour une cohabitation harmonieuse entre motocyclistes et quadistes.

Des sentiers fédérés accessibles aux motos se retrouvent dans les régions suivantes : *Saguenay / Lac-St-Jean, Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord du Québec, Lanaudière et Laurentides*. Pour connaître les détails au sujet des sentiers ciblés dans ces régions, consultez le site : www.fqmhr.qc.ca.

-30-

- ❑ **Source** : M. Benoit-Gilles Depont, directeur général FQMHR
- ❑ **Information médias**
M. Michel Racette
Agence de Communication Lanaudière inc.
Conseiller Communication
514 576-9327